

# Conseil d'administration FEDAIRSPORT

## COMPTE RENDU

30 JANVIER 2018

<b>REUNION ORGANISEE PAR</b>	Julie GUIBERT
<b>TYPE DE REUNION</b>	Conseil d'administration
<b>PRESIDENT DE SEANCE</b>	Jacques BAILLET
<b>PARTICIPANTS</b>	Cf. annexe

<b>POINT 1</b>	<b>Approbation CR dernier CA</b>
<p>P. PRINS effectue une relecture, à haute voix, du CR du CA du 14 novembre 2017. Après avoir entendu les différents amendements sur le CR, il est convenu qu'il sera modifié en conséquence. Le CR est à mettre en ligne ainsi que celui de l'AG du 11 décembre.</p>	
<b>POINT 2</b>	<b>Point SBR – Vote référent FEDAIRSPORT</b>
<p>J. BAILLET indique qu'une plaquette a été rédigée par une agence de communication. Elle est portée par FEDAIRSPORT. Il faut défendre la filière. Un avocat spécialisé en droit public accompagne FEDAIRSPORT. FEDAIRSPORT a été contacté par France 2 (Envoyé spécial), J. BAILLET interviendra, cela permet de défendre la profession et faire connaître FEDAIRSPORT. L'interview portera sur le sujet de la toxicité (et non sur les soupçons de cancer). Il sera fourni des analyses et des preuves de traçabilité des matériaux. JM. GEVEAUX précise qu'il faut s'assurer que les adhérents utilisent bien du SBR conforme aux normes. Le Ministère a lancé une mission à ce sujet. Il faut prendre contact avec eux en rappelant que nous leur avons envoyé la plaquette SBR et en demandant un rendez-vous. M. RING sera le référent concernant les questions sur le SBR.</p>	
<b>POINT 3</b>	<b>Vote barème cotisations – Appel à cotisation</b>
<p>J. BAILLET indique que le barème des cotisations n'a pas été augmenté depuis 7 ans. Le barème proposé à l'AG a été rejeté. Il est décidé que le barème 2018 restera le même que 2017. Il faut envoyer l'appel de cotisation en demandant un retour pour fin Février. Il sera proposé un nouveau barème à l'AG 2018. Faudra-t-il repartir les couts AFNOR par adhérent selon les normes travaillées ?</p>	
<b>POINT 4</b>	<b>Point Congrès</b>
<p>F. HERN proposé des lieux de réception pour le 9<sup>e</sup> congrès annuel (Journée : Arena du Pays d'Aix, soirée : château viticole). Il indique qu'il a travaillé en collaboration avec R. CARON. Potentiels intervenants : directeur des sports de la Métropole Aix Marseille Provence, Président de l'ANDES Programme : SBR, marché publique (aspect technique et juridique), gazon synthétique Il est impératif que chaque adhérent ait réglé sa cotisation pour être en mesure de voter à l'AG. Le cout demandé aux participants sera de 180€ (250€ pour les invités). J. GUIBERT enverra les devis concernant les lieux à J. BAILLET pour envoi des acomptes.  AG : il a été convenu que le nouveau CA se réunira le jour même pour élire un nouveau bureau.</p>	
<b>POINT 5</b>	<b>Point trésorerie – Budget</b>
<p>J. BAILLET indique que le budget sera transmis aux adhérents tous les mois. Budget positif en 2017: 339 700€ de dépenses et 66 000€ de trésorerie. Il faut négocier une augmentation de la subvention du Ministère. R. BONNENFANT indique que les points stipulés dans la convention n'ont pas été réalisés. Le Ministère se pose la question de demander un remboursement de la somme versée. JM. GEVEAUX et R. BONNENFANT seront référents auprès du Ministère. Ils prendront rdv.  J. BAILLET indique que 25 organismes vont adhérer à FEDAIRSPORT (entreprises, architectes, clubs, villes...). Il sollicite les administrateurs pour recherches d'autres organismes parmi leur réseau. Une liste sera soumise au CA, les principales informations du dossier seront envoyées par mail, une validation sous 3 jours sera demandé. Sans retour, le dossier sera entériné.</p>	

Ouvrage « Territorial » : il ne faut pas les régler puisque les livres ont été renvoyés.

R. BONNENFANT ajoute que FEDAIRSPORT n'a pas renouvelé son adhésion à l'Association HQE malgré leurs relances. J. BAILLET indique qu'ils cotisent à FEDAIRSPORT pour 900€ alors qu'ils demandent 2310€. Les 2 cotisations ne s'équilibrent pas. Est-ce que l'adhésion à l'Association HQE apporte un plus ?

R. BONNENFANT et JM. GEVEAUX prendront rdv pour négocier une cotisation à l'équilibre.

<b>POINT 6</b>	<b>Point commissions, avancements et cahiers techniques</b>
----------------	---

S. PESCE sera en charge de faire le point avec les présidents de commission pour intégrer aux commissions les points stipulés dans la convention avec le Ministère.

P. PRINS prendra contact avec lui.

<b>POINT 7</b>	<b>Prévision manifestations / événements / visites / salons</b>
----------------	---

J. BAILLET indique que FEDAIRSPORT doit être présent au SMCL en ayant un stand représentatif qui puisse recevoir les adhérents.

R. BONNENFANT ajoute qu'il faudra organiser une 2<sup>e</sup> rencontre sur le sujet du BIM. J. BAILLET indique que le budget est trop élevé pour ce type de journée.

F. DARDIÉ indique que les événements doivent impérativement être à l'équilibre.

F. DARDIÉ est élu vice-président en charge de l'organisation des événements en région. Il indique que l'ANDES est prête à rencontrer FEDAIRSPORT pour envisager la signature d'une convention. Il les rencontrera avec J. BAILLET.

F. HERN ajoute qu'il faudrait nommer des référents en région pour trouver des adhérents/partenaires.

<b>POINT 8</b>	<b>Répartition tâches membres CA /bureau</b>
----------------	--

La répartition des tâches a été évoquée lors des discussions précédentes.

<b>POINT 9</b>	<b>Gazette – sujets prochains numéros et rédacteurs</b>
----------------	---

J. BAILLET souhaite programmer une Gazette pour début mars, avant le congrès.

Sujet : promotion du congrès, stratégie FEDAIRSPORT

Un copieur a été commandé afin de produire la Gazette en interne

<b>POINT 10</b>	<b>Planning CA / bureau</b>
-----------------	-----------------------------

Le bureau initialement prévu le 13 Février sera un CA.

F. DARDIÉ organisera les bureaux en région.

<b>POINT 11</b>	<b>Questions diverses</b>
-----------------	---------------------------

J. BAILLET indique que B. AIGLEHOUX a envoyé un courrier demandant de ne pas faire polémique sur son départ.

A l'avenir, aucun commentaire ne sera fait.

Les courriers envoyés par ART DAN et Solomat seront envoyés à l'avocat.

R. BONNENFANT s'est rendu à L'Isle D'Abeau, il a été consulté concernant un projet de piscine BEPOS (énergie positive).

J. BAILLET souhaite un rdv pour envisager une collaboration.

Rédaction: Julie GUIBERT

L'ordre du jour est épuisé à 12h30, le Président lève la séance.

Prochain CA le 13 février à 9h30

**FEUILLE DE PRESENCE**







**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Du 30 janvier 2018**

Les membres du Conseil d'administration et les salariés de FEDAIRSPORT s'engagent sur l'honneur à ce que toutes les informations échangées au sein de la fédération ne soient pas utilisées à des fins qui seraient contraires aux règles de la libre concurrence, et à ce que cette promesse soit respectée de bonne foi.

Toute infraction à ces dispositions expose les membres du Conseil d'administration et les salariés aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Paris le 30 janvier 2018

ORGANISME	NOM	SIGNATURES
BSW	Marcel RING	
CEG	Paul-Gérard SERVER	
D2X	Frédéric DARDIÉ	
EUROSYNTEC	Bruno BABIN	
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS	Jean-Charles LARRIEU	Excusé
FIELDTURF	Sylvain PESCE	Excusé
IDVERDE	Hervé LANÇON	
MEDITERRANEE ENVIRONNEMENT	Franck HERN	
OSMOSE INGENIERIE	Richard CARON	



FEDAIRSPORT  
Fédération des Associations des Espirantes de France et de l'étranger

PARCS ET SPORTS	Philippe PRINS	
PMC ETUDES	Jacques BAILLET	
SPARFEL NORMANDIE/IDF	Pascal SPARFEL	
SPORTINGSOLS	Loïc PAUL	
PERSONNE QUALIFIÉE	Jean-Marie GEVEAUX	
PERSONNE QUALIFIÉE	Roger BONNENFANT	
VILLE D'ISSY LES MOULINEAUX	Bernard DE CARRERE	Excusé

FEDAIRSPORT  
FEDAIRSPORT

Julie GUIBERT   
Pascale BUFFANET